

Episode d'odeurs

Lyon du 23 au 25 février 2020

Version du mardi 25 février (fin de journée)

Diffusion : Février 2020

Siège social :
3 allée des Sorbiers 69500 BRON
Tel. 09 72 26 48 90
contact@atmo-aura.fr



Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est une association de type « loi 1901 » agréée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (décret 98-361 du 6 mai 1998) au même titre que l'ensemble des structures chargées de la surveillance de la qualité de l'air, formant le réseau national ATMO. Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'Etat français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes communique publiquement sur les informations issues de ses différents travaux et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux.

A ce titre, les rapports d'études sont librement disponibles sur www.atmo-auvergnerhonealpes.fr

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Toute utilisation partielle ou totale de ce document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit faire référence à l'observatoire dans les termes suivants : © Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (2019) - Episode d'odeurs – Bassin grenoblois du 14 au 17 février 2020. Les données ne sont pas rediffusées en cas de modification ultérieure. Par ailleurs, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

- depuis le [formulaire de contact](#)
- par mail : contact@atmo-aura.fr
- par téléphone : 09 72 26 48 90

1 – Plateforme de signalements ODO

Les nuisances olfactives, ou odeurs, apparaissent comme le deuxième motif de plainte après le bruit et sont ressenties comme une pollution de l'air. Ce sont des préoccupations environnementales croissantes pour les riverains qui exigent le respect de leur cadre de vie.

Afin de venir en aide aux riverains et aux collectivités concernées, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a ouvert le 18 février 2019 **ODO**, une plateforme internet et une application mobile de signalements, disponible sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, après une expérimentation en Haute-Savoie l'année précédente. Cette plateforme peut être considérée comme le premier maillon d'une chaîne qui permet de passer du constat à l'action. Elle a pour vocation, dans un premier temps, de constituer une base de données sur laquelle s'appuyer pour identifier et localiser des problématiques récurrentes ou émergentes.

Après une première phase d'expérimentation durant les premiers mois sur le territoire de la Haute-Savoie, ODO a été officiellement ouvert à l'ensemble de la région durant le mois de février 2019.

[Pour en savoir plus sur l'outil ODO](#)
[Lien vers la plateforme ODO](#)

2 – Problématique d'odeurs à Lyon et environ

Dimanche 23 février 2020, la plateforme ODO a enregistré une très forte recrudescence de signalements d'odeurs sur l'agglomération lyonnaise, plus particulièrement sur la ville de Lyon. **74 signalements** ont été recensés sur la journée de dimanche sur un périmètre assez restreint, dont 63 entre 8h et 11h. La fréquence des signalements a fortement diminué par la suite. Elle a légèrement repris dans la matinée de lundi avec 11 signalements entre 7h et 9h puis 5 autres dans la journée. Mardi 25 février jusqu'à 15h00, des signalements parviennent toujours à la plateforme ODO, au nombre de 13 pour cette journée.

Les évocations concernent majoritairement des odeurs **d' « essence/hydrocarbures » (64%) et de « Solvant/Chimie » (14%)**.

Les commentaires associés à ces signalements font tous état d'une gêne intense (même à l'intérieur des habitations) suscitant des inquiétudes sans doute à l'origine du nombre important de sollicitations et d'interventions des pompiers.

3 – Répartition géographique des signalements et analyse de la météorologie

La majorité des signalements est concentrée sur Lyon et principalement sur les 3^{ème} et 8^{ème} arrondissements (Figure 1).

L'analyse des conditions météorologiques (station d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes de Solaize et Caluire, station Météo France de Bron – Figure 2) indique que durant la journée de dimanche les vitesses de vents étaient assez faibles.

Le vent étant faible, la direction des vents est délicate à analyser. Sur la première moitié de la journée, les vents provenaient plutôt du sud. Néanmoins, la direction a pu varier et être différente selon les lieux. A Solaize, le vent était de sud jusqu'à 8h pour repasser de nord pendant quelques heures en fin de matinée puis à nouveau repasser de sud en toute fin d'après-midi.

Pour la journée de lundi, on note un vent très faible, plutôt de sud en journée, très variable en direction sur la fin de la journée. Pour mardi, le vent est un peu plus marqué, de secteur sud.



FIGURE 1 : LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES SIGNALEMENTS – AGGLOMERATION LYONNAISE - DU 23 AU 25/02/2020 15:00

Roses des vents à Solaize, Caluire et Bron le 23/02/2020

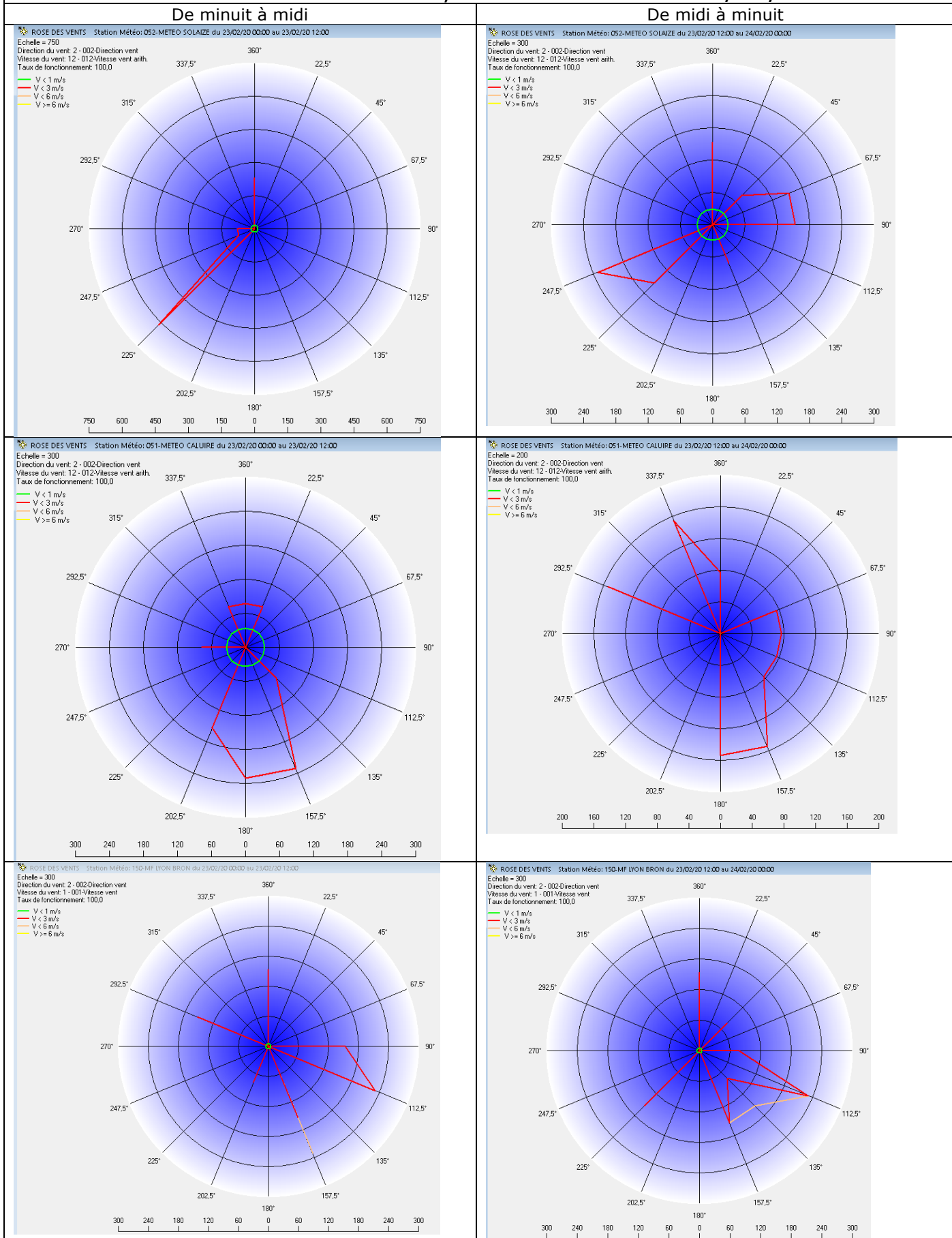


FIGURE 2 : ROSE DES VENTS POUR LA JOURNEE DU 23 FEVRIER, A SOLAIZE, CALUIRE ET BRON

4 – Répartition temporelle des signalements

Les signalements ont été les plus fréquents le dimanche 23 février entre 9h et 11h. Ils perdurent sporadiquement depuis.

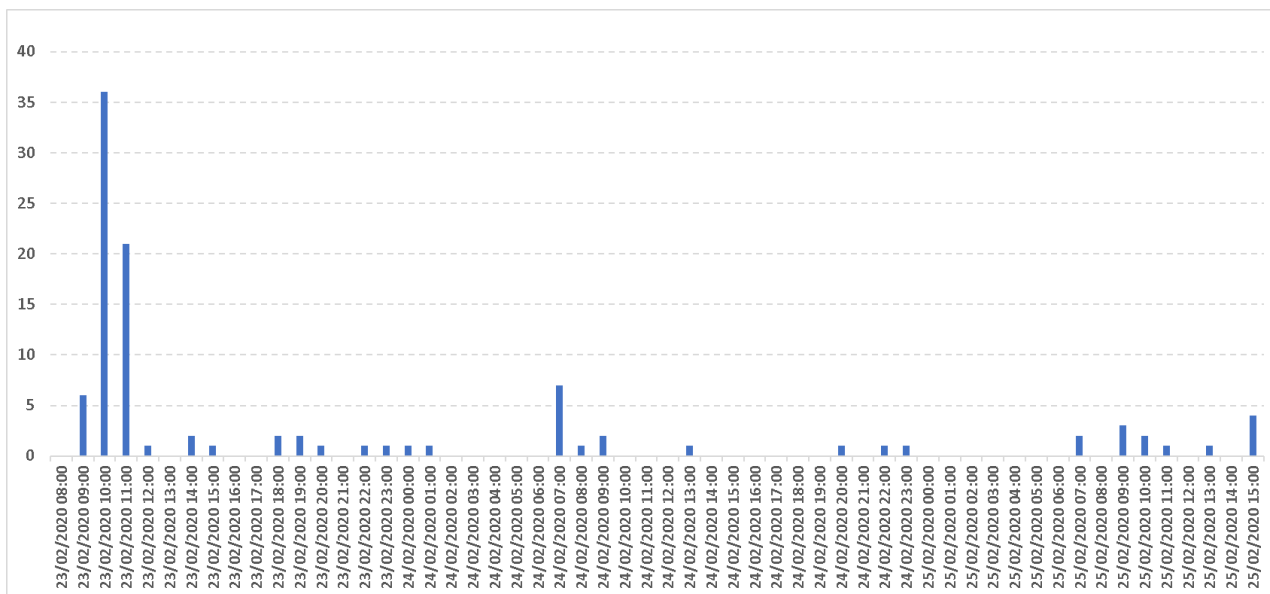


FIGURE 3 : EVOLUTION TEMPORELLE DU NOMBRE DE SIGNALEMENTS SUR LA PLATEFORME ODO DU 23 FEVRIER 2020 JUSQU'AU 25 FEVRIER 15:00

5 – Conclusion

Différents contacts ont été pris par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes avec les services de l'Etat, avec les collectivités, et avec des exploitants industriels. Aucun incident n'a été signalé, aucun événement pouvant être à l'origine d'odeurs n'a été répertorié.

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes dispose de stations permanentes de surveillance de la qualité de l'air dans le secteur, aucune mesure enregistre des niveaux anormaux. Une étude spécifique des composés aromatiques (potentiellement odorants) a été faite, elle conclut à une situation normale.

A ce stade, la cause de cet épisode d'odeurs sur Lyon et communes environnantes n'a pu être déterminée, la recherche des causes possibles reste en cours d'investigation. Atmo Auvergne-Rhône-Alpes poursuit par ailleurs la surveillance des signalements enregistrés sur la plateforme ODO et mettra à jour le présent bilan si l'épisode devait perdurer.

Pour signaler une odeur :
www.atmo-odo.fr/odoaura ou via l'application